

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-041 DU 02 FEVRIER 2004

Chargeant Monsieur Dorothé SOSSA,
Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim
de Monsieur Rogatien BIAOU, Ministre des
Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine,
pour la période du **lundi 02 au vendredi 06**
février 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

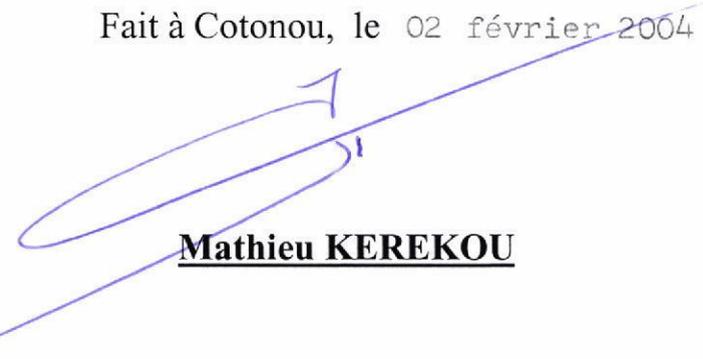
DECRETE

Article 1^{er} : Pour la période du **lundi 02 au vendredi 06 février 2004**, Monsieur Dorothé SOSSA, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur **Rogatien BIAOU** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 02 février 2004


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 - JORB 1.